

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Joseph MARIETAN

Pour les Sociétés de Chant

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1909, tome 11, p. 62-64

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Pour les Sociétés de Chant

Nous avons dit un mot dans le dernier numéro de *l'Eveil* de la situation du Chant religieux en Valais.

Nous voudrions aujourd'hui rappeler à ceux qui s'intéressent ou doivent s'intéresser à cette importante question le but de notre Fédération des Céciliennes. Ce but n'est autre que de travailler à relever le niveau de la Musique religieuse et à combattre l'envahissement de la mauvaise musique.

Il est bien certain que dans beaucoup de nos paroisses le chant a été négligé. Nous devons rendre hommage assurément au dévouement de ceux qui, pendant de longues années, ont été fidèles au poste. Mais il faut reconnaître que, si leur assiduité mérite tous les éloges, leur manière d'exécuter le chant a souvent laissé bien à désirer. Nous ne voulons pas leur en faire un crime encore ; cependant on est obligé d'avouer que ces braves chantres se sont trop facilement crus *capables*. Et dès lors ils ont montré et montrent encore beaucoup de défiance et même d'hostilité lorsqu'on leur parle de réforme. Cette attitude jointe à une routine de quelques lustres a naturellement retardé dans certaines paroisses les progrès déjà réalisés dans d'autres.

Des réunions périodiques nous ont paru le moyen le plus propre à réagir contre cette espèce d'engourdissement ou d'entêtement. Il faut offrir aux chantres des occasions d'entendre une musique d'un goût sûr et exécutée, non d'après la routine, mais conformément aux règles de l'art. C'est l'avantage que présente la Fédération par ces réunions.

Il faut de plus que les sociétés de chant sentent un stimulant. Elles ne se développent qu'à cette condition. L'absence de tout contrôle est pour beaucoup

assurément dans cette indifférence des membres de nos Chorales à l'égard de la bonne musique. Ils n'ont jamais appris à estimer une messe bien étudiée parce qu'ils n'ont jamais eu le courage de remettre leur ouvrage sur le métier. Dans bien des paroisses les messes en plain-chant, le Propre même, sont exécutés à première vue durant les saints offices. Est-il étonnant dès lors, qu'il y ait si peu d'harmonie entre les chantres ? Il ne saurait en être autrement quand chacun improvise son petit air à lui, sans s'occuper de l'impression lamentable que produit sur les fidèles un tel désaccord. Par respect du moins pour le saint lieu et les divins mystères qu'on y célèbre, on est en droit, nous semble-t-il, d'exiger un peu plus de soin de ces âmes de bonne volonté. Des exercices renouvelés de temps en temps sont toujours et partout nécessaires, pour le plain-chant aussi bien que pour la Musique polyphone, si l'on veut ne pas tomber dans une funeste routine.

Les réunions des Céciliennes fourniront à nos sociétés le stimulant qui leur a manqué. Les productions particulières de chacune d'elles les obligeront à apporter plus de précision dans leur travail. Le soin qu'elles mettront à l'étude des morceaux de plain-chant et de musique prescrits, sera pour les membres l'occasion de se former!

La culture du chant religieux est bien le but que se proposent en premier lieu les Céciliennes. Cependant nous tenons à faire observer que le chant profane n'est pas exclu. Des morceaux d'ensemble sont prévus pour chaque réunion. De plus les sociétés se produisent pendant le banquet à tour de rôle. Nous croyons que cette organisation est un heureux moyen de développer en même temps le goût de la musique religieuse et profane.

Nous espérons que de nouvelles sociétés enverront leur adhésion à notre Fédération. Aucune cotisation n'est exigée. Aux termes des statuts, les réunions ont lieu tous les deux ans, l'un des premiers dimanches après Pâques.

Nous aurons, cette année, la troisième réunion générale ; l'époque exacte et le lieu seront fixés prochainement. Nous comptons sur une bonne participation de la part de toutes les sociétés fédérées.

J. MARIÉTAN

Jos. Stein, op. 20. Missa brevis in honorem S. Antonie pour I et II Ténor et Basse. Messe bien appréciée, de difficulté moyenne ; à recommander aux sociétés peu nombreuses.

Partition 1 fr. 80, chaque partie 30 cts.

Marxer, Op. 3. Missa tertia de Haller, arrangée pour 4 voix d'hommes avec accompagnement d'orgue.

Messe très pieuse et belle, n'offrant pas de difficultés. Les sociétés qui ne disposent que d'un petit nombre de chanteurs et qui manquent de bons ténors apprécieront beaucoup cette Messe.

Le Credo est à deux voix. L'accompag. de l'orgue, facile.

Partition 1 fr. 50 chaque partie 20 cts.

Piel, op. 57, Missa in hon. S. Clementis, p, 4 voix d'hommes.

Cette messe, de difficulté moyenne, est très goûtée ; à recommander aux sociétés déjà un peu formées.

Partition 2 frs. chaque partie 20 cts.

Zangl, op. 73 Missa in honorem. Sancti Cantii pour 4 voix d'hommes avec accompagnement de l'orgue,

Une belle messe de fête, pour les sociétés déjà avancées et qui disposent d'un organiste exercé. Elle n'offre cependant pas de trop sérieuses difficultés, ni pour les chœurs ni pour l'organiste.

Partition 3 frs. chaque partie 50 cts.

Gruber Jos. op. 111, XV offertoires « de commune Sactorum » pour 3 voix d'hommes avec accompag. de l'orgue.

Composition un peu moderne, mais d'un très bel effet. Difficulté moyenne. Accompagnement de l'orgue facile.

Partition 2fr. 50 chaque partie 40 cts.